



Objet : Passation et exécution des marchés - Délégations de signature aux élus et à l'administration

ARRETE

LE PRESIDENT DE LE MANS METROPOLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5211-9, précisant que le Président est seul chargé de l'Administration mais qu'il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux Vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du Bureau Communautaire, ainsi que donner délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services et aux responsables des services, et précisant que ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées,

Vu la délibération n° 6 du 16 juillet 2020 portant délégation du conseil au Président.

Considérant les arrêtés n°s 37 et 38 du 16 juillet 2020 portant délégation de fonction et signature aux Vice-Présidents et conseillers désignés,

Considérant les multiples obligations de l'exécutif communautaire et la nécessité de prendre toute disposition pour le bon fonctionnement des services et la gestion des affaires de la communauté urbaine,

Considérant la nécessité de prévoir des suppléants en cas d'absence et d'empêchement des titulaires, dans le domaine ci-dessous,

Arrête

Article 1^{er} : Est déléguée aux personnels administratifs et élus figurant dans l'annexe 1, la signature des actes sans montant relatifs aux achats relevant de leur secteur d'activité :

- les actes d'exécution des contrats et ne comportant pas de montant (*ordres de service sauf ceux émis par un maître d'œuvre en travaux, mises en demeure, reconductions, courriers, décisions autres que résiliation*).

Sont exclus les actes de dépenses comportant un montant, les exemplaires uniques, les certificats de cessibilité, les avenants, actes de sous-traitance, les décisions de résiliation.

Article 2 : Est déléguée à la Directrice Générale des Services, aux Directeurs Généraux Adjoints (DGA) et responsables de Service mentionnés dans l'Annexe 1, la signature des actes relatifs aux achats relevant de leur secteur d'activité :

- les actes de dépense et les actes de procédure des contrats (*procès-verbaux, rapports d'analyse, attribution et courriers*), en fonction des seuils mentionnés dans l'annexe 2 ;
- les actes d'exécution (*procès-verbaux, ordres de services sauf ceux émis par un maître d'œuvre en travaux, courriers*).

Sont exclus les exemplaires uniques, les certificats de cessibilité.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un des Directeurs Généraux Adjoint, la signature relevant de leur secteur est déléguée à la Directrice Générale des Services.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice Générale, et pour les services qui lui sont rattachés, la signature est déléguée aux Directeurs Généraux Adjoint dans l'ordre suivant :

- Mathieu WICQUART
- Cécile LAURENT
- Marie-Pierre BLANC
- Pierre LEGUY
- Mathieu COQUILLE

Article 3 : Est déléguée à Serge CIGANA, puis Claude PETIT-LASSAY en cas d'empêchement, la signature des actes relatifs aux achats supérieurs à 90 000 € HT pour la Direction Architecture et Régies Techniques et 40 000 € HT pour tous les autres services ou directions.

Article 4 : L'arrêté communautaire n° 64 du 26 septembre 2024 est abrogé.

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Comptable Public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mans, le 09 janvier 2025

Le Président,

Signé par Stéphane LE FOLL

Stéphane LE FOLL
Maire du Mans,
Ancien Ministre

Annexe 1 - Tableau des élus et des personnels administratifs

	Elus de secteur LMM	Administration (DGS, DGA, Directeur et Chef de Service)
DIRECTION GENERALE DES SERVICES		Amel KHERCHOUCH-HAVRIN

Communication Externe		Catherine EVRARD
-----------------------	--	------------------

Direction Coordination Appui et Pilotage	Catherine LE STRAT	
Conseils Organisation Pilotage	Claude PETIT-LASSAY	Sonia OUARET
Coopération métropolitaine et partenariats financiers	Christophe ROUILLON	
Relations aux usagers	Serge CIGANA	Claire COUDERT

Direction Attractivité, développement économique, innovation et enseignement supérieur	Bruno MASCARIN	
Attractivité et accompagnement des entreprises	Fabienne LAGARDE	
Appui aux filières et innovation	Patricia CHARTON	Sandrine FLOQUART
Enseignement	Fabienne LAGARDE	Sandrine FLOQUART

DGA EDUCATION, CULTURE & SPORTS	DGA : Marie Pierre BLANC
--	---------------------------------

Production Repas		Daniel GRAS
------------------	--	-------------

Direction Education	Isabelle CHAUVOT	
Ressources Internes et Externes		Didier DANTIN
Accompagnement de l'enfant		Marina BESSEAU
Bâtiments et restauration scolaires		Carole LITOLF

Direction Culture et Patrimoine	Olivier CLOATRE	
Conservatoire		Jérémie CLOT
Développement et Action Culturels		Pierre-Michel ROBINEAU
Les Saulnières, Salle des concerts		Pierre-Michel ROBINEAU
Médiathèques & Archives		Sophie ROUYER
Archives - Documentation	Agnès BESNARD	Sophie ROUYER
Musées		Alice GANDIN
Tourisme et Patrimoine		Franck MIOT

Direction Enfance Jeunesse - Sports	Bertrand MESME	
Enfance		Timon BAILLEUL
Jeunesse		Timon BAILLEUL
Sports		
Sport communautaire	François EDOM	

DGA SOLIDARITES & SANTE	DGA : Pierre LEGUY	
------------------------------------	---------------------------	--

Vie des Quartiers		Reynald VOGEL
-------------------	--	---------------

Insertion	Quentin PORTIER	Sandra HERMELINE
-----------	-----------------	------------------

Politique de la Ville	Gilles LEPROUST	Judith BOITARD
-----------------------	-----------------	----------------

Santé : prévention - centre municipal		Stéphanie LEDRU-GILBERT
---------------------------------------	--	-------------------------

Santé : démographie médicale		Stéphanie LEDRU-GILBERT
------------------------------	--	-------------------------

Population		Laurence POITOU
------------	--	-----------------

Mission Handicap	Carole HEULOT	
------------------	---------------	--

Direction Sécurité & Prévention de la délinquance	Thierry GIRARD	
Sécurité		
Prévention de la délinquance		Jérôme BAIN

DGA GESTION DURABLE, SERVICES URBAINS & PATRIMOINE	DGA : Mathieu WICQUART	
---	-------------------------------	--

Entretien & Hygiène des Locaux	Claude PETIT-LASSAY	Patrick DULUARD
--------------------------------	---------------------	-----------------

Arche de la Nature	Florence PAIN	Anne HUGER
--------------------	---------------	------------

Moyens Partagés	Claude PETIT-LASSAY	Patrick DULUARD
-----------------	---------------------	-----------------

Direction Architecture & Régies Techniques	Véronique DOCHE	
Régie Patrimoine Bâti	Jacques GOUFFE	Hervé PAISANT
Entretien stratégie patrimoniale	Jacques GOUFFE	Joël LETOURMY
Projets architecturaux	Jacques GOUFFE	Virginie BILLOT - USUREAU
Gestion administrative et financière	Jacques GOUFFE	Sylvie MENARD

Direction Nature en Ville	Nicolas GRANDEMANGE	
Parcs et Jardins		Mélanie GARCIA VILLAR
Patrimoine et équipements (arbres, espaces verts, écoles et jeux, mobilier, cimetières, jardin familiaux et équipements sportifs)	Serge CIGANA	Emmanuel BERSON
Aménagement et conception	Serge CIGANA	Lauriane BREMARD
Nature en Ville : boulevard nature	Florence PAIN	
Nature en Ville : équipements de loisirs	Lydia HAMONOU-BOIROUX	

Direction Eau & Assainissement	Benjamin PUECH	
Traitement Eau Potable	Marcel MORTREAU	Emmanuel TROECH
Traitement Eaux Usées et contrôles	Marcel MORTREAU	Nathalie MONTEMBAULT
Exploitation réseaux	Marcel MORTREAU	Nathalie MONTEMBAULT
Nature en Ville : gestion des cours d'eau	Marcel MORTREAU	Nathalie MONTEMBAULT
Nature en Ville : prévention des inondations	Abdelmajid EL ARRASSE	Nathalie MONTEMBAULT
Gestion administrative et financière	Marcel MORTREAU	Nathalie MONTEMBAULT

Direction Déchets et Propreté Urbaine	Alexandre JAGER	
Collecte et propreté urbaine	Renée KAZIEWICZ	Daniel SAMSON
Bureau d'études	Renée KAZIEWICZ	Géraldine BARBIER

DGA DEVELOPPEMENT	DGA : Mathieu COQUILLE	
--------------------------	-------------------------------	--

Mobilités-Transports : Transports Publics	Joël LE BOLU	Juliette KOHL-BOUDOT
Mobilités-Transports : Mobilités, déplacements, stationnement	Rémy BATIOU	
Mobilités-Transports : Vélo	Thierry TOUCHE	

Voirie – Circulation – Eclairage Public	Remy BATIOT	Jérôme BESLAND
---	-------------	----------------

Habitat - Logement	Christine POUPINEAU	Stéphanie TREMBLAIS
--------------------	---------------------	---------------------

Energie – Climat : Plan Climat Air Energie Territorial, transition énergétique, développement des énergies renouvelables et de récupération, réseaux d'énergie	Jacques GOUFFE	Laurence SCHAUSI
Energie – Climat : Recherche et Innovation appliquées à la ville bas carbone, écosystème hydrogène	Fabienne LAGARDE	Laurence SCHAUSI
Energie - Climat		Laurence SCHAUSI

Direction Urbanisme – Qualité Architecturale	Gaétan LEPETIT	
Droit des sols ERP	Christophe COUNIL	Patrice BICHON
Etudes Urbaines et Qualification	Christophe COUNIL	Catherine SIMON
Foncier / DIA	Christophe COUNIL	Nathalie LOISEAU CLIQUET

Direction Aménagement Urbain	Tony BRUNEAU	
Maîtrise d'ouvrage / opérations d'aménagement	Christophe COUNIL	Gaëlle GRANDEMANGE
Maîtrise d'œuvre / espaces publics	Rémy BATIOT	Philippe JANSSENS

DGA RESSOURCES	DGA : Cécile LAURENT	
-----------------------	-----------------------------	--

Communication Interne	Claude PETIT-LASSAY	Emmanuelle FROGER
-----------------------	---------------------	-------------------

Conseils, Prévention, Santé au Travail	Claude PETIT-LASSAY	Antoine CHAUDON
--	---------------------	-----------------

Protocole - Evènements	Serge CIGANA	Emily ARNAUD
------------------------	--------------	--------------

Direction Ressources Humaines	Virginie POLPRE	
--------------------------------------	------------------------	--

Carrières et Paie	Claude PETIT-LASSAY	Florise WERMEISTER
-------------------	---------------------	--------------------

Mobilités emplois et compétences	Claude PETIT-LASSAY	Romain BAUDRY
----------------------------------	---------------------	---------------

Ressources et dialogue social	Claude PETIT-LASSAY	Marina JOUANNEAU
-------------------------------	---------------------	------------------

Direction Juridique – Commande Publique	Gilles FLEAU	
--	---------------------	--

Juridique Assurances Assemblées	Serge CIGANA	Eric MATHIEU
---------------------------------	--------------	--------------

Marchés et achats publics	Serge CIGANA	Fabienne AMIARD
---------------------------	--------------	-----------------

Direction Systèmes d'Information et numérique	Stéphane CAPPELAERE	
Direction Systèmes d'Information et numérique (Adjoint)	Antoine COLONNA	
Infrastructures, réseaux et exploitation	Claude PETIT-LASSAY	
Etudes et applications	Claude PETIT-LASSAY	Vincent CANTEL

Finances	Jean-Marie LEVACHER	
Budget	Christophe ROUILLON	Valérie EPINOUX
Comptabilité	Christophe ROUILLON	Séverine GILLET

ANNEXE 2 - Seuils de délégations
Les montants s'entendent en € HT de l'acte considéré (1)

Seuils	Procédure gérée par...	Actes concernés	Directeur et Chef de service	DGS pour les services qui lui sont rattachés et DGA	Elu de secteur	Elus Marchés Publics
jusqu'à 10 000 €	Service gestionnaire	marchés sous forme de devis, bon de commande, ordre de service ...	signature			
jusqu'à 40 000 €	Service gestionnaire	marchés sous forme de devis, bon de commande, ordre de service ...	visa selon règles internes de la Direction concernée	signature	SART : signature (2)	
achats supérieurs à 40 000 € (2) en exécution d'un marché ou accord- cadre	Service gestionnaire	marchés subséquents, bon de commande, ordre de service ...	visa selon règles internes de la Direction concernée	visa obligatoire	informé par le service gestionnaire	signature
achats supérieurs à 40 000 € nécessitant la passation d'un contrat et dépôt au plan de charge	Service Marchés Achats	marchés, accords cadres et tout autre acte de dépense		informé par le service gestionnaire	informé par le service gestionnaire	signature

(1) la signature de tout acte modificatif conduisant à un dépassement d'un des seuils relève de la compétence du signataire de l'acte initial. Toute signature est exclusivement originale (manuscrite ou électronique)

(2) déconcentration de la Direction Architecture et Régies Techniques (ART) jusqu'à 90 000 € HT